

2014-05

LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT SOCIAL

Notre système de protection sociale et de politiques sociales est-il suffisamment adapté pour faire face aux évolutions récentes des besoins sociaux (modification des trajectoires professionnelles, allongement de la durée de la vie, entrée massive des femmes sur le marché du travail et évolutions de la famille) ? Est-il possible de faire face à des besoins sociaux croissants dans un contexte économique particulièrement contraint ?

Au cours des deux dernières décennies, certains besoins sociaux se sont développés, comme la nécessité de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, de prendre en charge la perte d'autonomie des personnes fragiles, âgées et/ou handicapées, les difficultés d'insertion des jeunes, la progression de la pauvreté et de la précarité. Ces besoins sont encore peu ou mal pris en compte par le système de protection sociale.

Si le contexte social a beaucoup évolué, il en va de même avec le contexte économique, marqué par un chômage de masse, un ralentissement très fort de la croissance économique et un niveau de déficit et d'endettement publics préoccupants. Ainsi, en 2012, le montant des dépenses nettes du régime général de la Sécurité sociale s'est élevé à 329,4 milliards d'euros, les recettes à 316,1 milliards d'euros et le déficit à 13,3 milliards d'euros. L'encours global de la dette sociale devait passer de 147 milliards en 2011 à 160 milliards en 2013.

Dans ce contexte, une nouvelle orientation générale pour la protection sociale est discutée. Parfois appelée stratégie d'investissement social, cette approche vise à préparer les individus à faire face à

l'évolution des risques sociaux et à contribuer à bâtir une nouvelle économie, fondée sur le savoir et les qualifications. L'approche en termes d'investissement social insiste sur la nécessité de situer l'intervention sociale le plus en amont possible afin de minimiser les risques sociaux. Il s'agit d'accompagner les individus tout au long de leur parcours de vie.

Alors que l'on a longtemps opposé l'économique et le social, cette perspective insiste aussi sur la capacité de la protection sociale à stimuler la croissance et l'emploi, et ainsi à contribuer à un financement pérenne des dépenses sociales. L'objectif est d'éviter l'émergence de certains problèmes pour réduire les dépenses qui leur sont liées. Il s'agit aussi de permettre à tous de travailler dans les meilleures conditions, donc d'augmenter les taux d'emploi et donc le niveau des ressources disponibles. Il s'agit d'instaurer un cercle vertueux permettant de limiter les dépenses sociales et d'accroître les recettes pour la protection sociale.

Cette perspective conçoit ainsi certaines politiques sociales non plus comme un coût pour l'économie, mais comme une série d'investissements, nécessaires à la fois pour garantir une croissance soutenable et pour mieux répondre aux nouveaux besoins sociaux.

Les réformes de la protection sociale en cours pourraient être mises à profit pour compléter les objectifs et les instruments des systèmes de protection sociale, en s'appuyant sur une nouvelle orientation générale, formulée en termes d'investissement social. En effet, l'approche de l'investissement social permet de faire le point sur l'état de notre système de protection sociale et de sa capacité à répondre à l'évolution des besoins sociaux et de montrer combien les logiques d'assurance sociale, d'aide sociale, de redistribution verticale et d'investissement social se complètent.



Bruno Palier

est directeur de recherche du CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po. Il siège au CESE à la section des affaires sociales et de la santé en tant que personnalité associée.

Contact :

bruno.palier@lecese.fr
01 44 43 62 62

En matière d'investissement social, plusieurs axes sont proposés au regard de la situation française, leur point commun est de promouvoir une meilleure articulation des politiques publiques autour du parcours de chaque personne.

Ces parcours devraient être construits autour de deux orientations générales :

- l'anticipation, prévenir l'occurrence de difficultés ultérieures, par une démarche de prévention et d'investissement dans les capacités de chacun, construite tout au long de la vie ;
- une intervention récurrente et coordonnée tout au long de la vie. Elle permet d'apporter une réponse précoce et adaptée afin d'accroître l'efficacité et de limiter la durée de l'intervention.

Dans cette perspective, des progrès sont à faire dans les domaines suivants :

👉 **L'accueil de la petite enfance**

Lutter contre la pauvreté des enfants et leur garantir les meilleures conditions de garde et d'éveil doit à la fois permettre de prévenir l'exclusion, de donner à chacun les moyens de choisir une vie conforme à ses projets, et de préparer une main-d'œuvre mieux formée, qualifiée et mobile. La création de nouvelles places d'accueil des jeunes enfants poursuit cet objectif, mais donner la priorité à l'accueil collectif ou à l'augmentation du nombre de places à l'école préélémentaire destinées aux enfants de moins de trois ans fait l'objet de débat. L'accueil des enfants handicapés doit également être pris en compte.

👉 **Investissement dans la jeunesse**

La dernière enquête PISA montre que la France fait partie des pays où les inégalités sont les moins réduites par l'école. Les jeunes de 18 à 25 ans constituent en France la classe d'âge la plus fortement touchée par la pauvreté. Notre système scolaire français doit mieux savoir ajuster les pédagogies aux spécificités de chaque élève et donner une chance à tous. L'insertion de tous les jeunes dans le monde du travail doit être accompagnée en misant sur l'orientation, la promotion de la mixité des métiers et la mise en relation entre les établissements de formation et le monde du travail. La période de recherche du premier emploi devrait être davantage sécurisée et les ruptures de parcours entre la sortie de l'enseignement secondaire et l'entrée dans un emploi stable réduites.

👉 **La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale**

La conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale constitue un enjeu majeur pour les parents de jeunes enfants, les parents d'enfants atteints de handicap mais également les descendants de personnes âgées en perte d'autonomie. La création de places d'accueil des jeunes enfants, de structures de répit pour les aidants familiaux, la structuration de filières professionnelles pour les métiers d'aide à la personne et la solvabilisation de l'aide apportée constituent des investissements sociaux indispensables à cette conciliation.

👉 **L'organisation d'une prévention en santé plus précoce et l'optimisation du parcours de soins**

Au delà de la diffusion de messages de prévention, c'est un véritable parcours de prévention « citoyen » qui devrait être proposé à chaque individu dès le plus jeune âge et tout au long de la vie pour favoriser le vieillissement en bonne santé de la population. En termes de soins, des marges de progression subsistent grâce à une meilleure articulation entre la médecine de ville et la médecine hospitalière, le développement des nouveaux modes de rémunération des professionnels, l'extension des maisons de santé pluri-disciplinaires, la mise en place effective du dossier médical personnel.

👉 **L'amélioration de la gouvernance du système social**

L'accès à l'information et aux prestations devrait être favorisé à travers des plateformes d'information et d'orientation, des guichets uniques d'accueil qui devraient progressivement évoluer vers un guichet unique d'accès aux prestations sociales.

Différentes pistes de financement des politiques d'investissement social peuvent être envisagées, sans qu'un consensus ne se dégage sur les chemins à emprunter.

Trois méthodes ont été considérées : obtenir des gains d'efficacité du système existant ; revoir la pertinence de certains dispositifs et opérer des redéploiements ; et/ou générer de nouvelles recettes, notamment à l'occasion de la révision du système de prélèvement fiscal et social.